

n°67

 **générations**
FUTURES

DÉCEMBRE 2024

TRIMESTRIEL D'INFORMATION



**MÉTABOLITES DE PESTICIDES DANS L'EAU :
GÉNÉRATIONS FUTURES DÉVOILE LA PARTIE
IMMERGÉE DE L'ICEBERG !**

DOSSIER À LIRE EN P.6

20^e SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

DU 20 AU 30
MARS 2025

À NOS
20 ANS!



- CONFÉRENCES
- ANIMATIONS
- FERMES OUVERTES
- ATELIERS
- JEUX
- DÉBATS
- FILMS

www.semaine-sans-pesticides.fr

SEMAINE
pour les
alternatives
aux
pesticides

Alimentterre / Biocoop / Bio Consom'acteurs / Fête des Possibles / FRENE / Générations Futures / Greenpeace France / Humanité et Biodiversité / LPO / Nature et Progrès / Noé / ReAct Transnational / Réseau Cognition / Réseau Semences Paysannes / Secrets Toxiques / Solagro / UNAF / Union nationale des CPIE / WECF...

La liste sera complétée d'ici janvier sur semaine-sans-pesticides.fr



SOMMAIRE

P.4-5 ACTUALITÉS

P.6 DOSSIER

Métabolites de pesticides : Générations Futures dévoile la partie immergée de l'iceberg !

P.10 ALTERNATIVES

2015 - 2025 : célébrons les 20 ans de la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides !

P.11 JOURNAL DES RELAIS

P.12 SOUTIEN

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, l'agriculture française est une nouvelle fois au cœur de **débats intenses**. D'un côté, **des propositions législatives** menacent les fragiles progrès obtenus depuis une quinzaine d'années et les demandes pour une agriculture plus durable. De l'autre, **des révélations sur les impacts d'un nouveau type de pesticides très persistants**, et de leurs produits de dégradations les métabolites, mettent en lumière l'urgence à agir et vite. Vous découvrirez le détail de ces révélations dans notre revue.

En outre, nous devons faire face à **une ministre de l'Agriculture rétrograde** et à certains élus qui **persistent à défendre un modèle agricole prédateur, reposant sur la lutte contre la nature**. En témoigne la proposition de loi déposée récemment au Sénat par le sénateur Laurent Duplomb. Derrière des promesses de "compétitivité", ce texte autoriserait des pratiques qui tournent le dos aux exigences environnementales et sanitaires. Un exemple particulièrement préoccupant : le retour des néonicotinoïdes, ces insecticides "tueurs d'abeilles" et - on le sait maintenant grâce à des études scientifiques - "tueurs d'oiseaux". Vous le découvrirez dans cette revue, cette proposition de loi n'est qu'un exemple parmi d'autres d'initiatives législatives qui nous feraient **revenir 15 ans en arrière** en matière de lutte contre les pesticides et de **protection de notre environnement et de notre santé**.

Dans ce contexte, des initiatives comme **la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides, qui célèbre ses 20 ans** cette année, visent à démontrer qu'il est possible d'agir et de voir advenir un modèle agricole non dépendant d'intrants de synthèse. Cette semaine rappelle que l'engagement citoyen, accompagné de politiques courageuses, peut inverser la tendance.

Il est urgent de rappeler que **l'Europe, et en premier lieu la France, doivent servir d'exemple**, et non s'aligner sur les modèles les moins-disants. La santé publique et la biodiversité ne doivent pas être de simples variables d'ajustement économique.

Face à ces enjeux, **Générations Futures redouble d'efforts pour informer, alerter et mobiliser**. Nous comptons sur vous pour **rejoindre cette lutte** cruciale pour un avenir où **le vivant est préservé**.

Salutations écologistes,

François Veillerette
Porte-parole de Générations Futures

Décembre 2024 / n°67

Lettre d'information de Générations Futures.

179 rue La Fayette, 75010 Paris.

Coordinatrices de ce numéro :
Emilie Örmen, Nadine Lauverjat.

Rédaction : l'équipe de Générations Futures.

Conception graphique et mise en page : l'équipe de Générations Futures.

Relecture : Elisabeth Lavallade.



ACTUS - ALERTES

Les acteurs pro pesticides sortent les grands moyens contre la transition de l'agriculture en cette fin 2024. Générations Futures réagit !

En cette fin d'année, les défenseurs de l'agriculture chimiquement intensive multiplient **leurs attaques** contre des **normes** ou des **organisations** dont l'objectif est la **protection de l'environnement et de la santé** des populations. **Générations Futures suit de près la situation** et multiplie les actions pour contrer cette offensive

AU SÉNAT - La proposition de loi portée par le sénateur Laurent Duplomb : une régression, aux antipodes de la transition de l'agriculture.

Le 1er novembre 2024, **le sénateur Laurent Duplomb**, du groupe **Les Républicains** et **agriculteur (FNSEA) de profession**, a déposé au Sénat une proposition de loi (PPL) "visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur".

Cette PPL s'inscrit dans le cadre **des revendications de syndicats agricoles pro pesticides** - la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), les Jeunes Agriculteurs (JA), et la Coordination Rurale (CR), qui dénoncent un supposé trop grand nombre de normes environnementales et des entraves à l'usage de pesticides, qui **les empêcheraient de produire**.



Laurent Duplomb était déjà à l'initiative d'une autre PPL "pour un choc de compétitivité en faveur de la ferme France" discutée au Sénat en mai 2024. Générations Futures s'était activement mobilisée pour dénoncer cette proposition rétrograde, dont les objectifs étaient notamment de **contrer des décisions de retraits de pesticides** (dont ceux à base de S-métolachlore, un herbicide polluant les eaux), de **favoriser les méga-bassines** ou encore de **réintroduire les rabais sur des ventes de pesticides**. Cette PPL est à ce jour aux oubliettes.

Toutefois, ce sénateur revient à la charge avec cette nouvelle PPL **largement inspirée** de la proposition de loi de la FNSEA et des JA dévoilée le 3 septembre 2024. Quelques exemples de demandes rétrogrades qu'elle porte et qui étaient au coeur de la proposition des deux syndicats : **la réintroduction des néonicotinoïdes** (ces insecticides dits "tueurs d'abeilles"), **l'affaiblissement de l'indépendance de l'agence sanitaire française** (l'ANSES) qui évalue les pesticides, l'autorisation de la pulvérisation de pesticides par drone (technique dont les bénéfices ne sont actuellement pas prouvés comme expliqué en p.5) ou encore **une diminution des protections environnementales**.

Comme vous avez donc pu le constater, ces derniers mois, les défenseurs d'un modèle agricole chimiquement intensif - **à la tête desquels figure le sénateur Laurent Duplomb** (entre autres) - ont **démultiplié les initiatives législatives à l'encontre de la transition agroécologique**.

La PPL "Duplomb" sera discutée au **Sénat** en **décembre 2024** puis à **l'Assemblée nationale** en **janvier 2025**. Générations Futures met déjà tout en oeuvre pour combattre cette initiative très inquiétante sur le sujet des pesticides (voir en p.5) !

En savoir plus : generations-futures.fr

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE : une nouvelle proposition de loi pour autoriser la pulvérisation de pesticides par drones.

Dans la droite ligne des attaques portées à la transition agroenvironnementale, le 15 octobre 2024, une autre proposition de loi a été déposée - cette fois à l'Assemblée nationale - par **le député Jean-Luc Fugit** (11^{ème} circonscription du Rhône), du groupe **Ensemble pour la République**.

Cette PPL vise à "améliorer le traitement des maladies affectant les cultures végétales à l'aide d'aéronefs télépilotés". En d'autres termes, c'est **une autre initiative législative visant à autoriser la pulvérisation aérienne de pesticides par drones**.

Pour rappel, **la directive européenne sur l'utilisation "durable" des pesticides** (dite "directive SUR") dispose que "Les Etats membres veillent à ce que la pulvérisation aérienne soit interdite". **En France, cette méthode de pulvérisation est donc interdite** avec des exceptions encadrées.

Toutefois, la loi Egalim de 2018 a autorisé **une expérimentation de trois ans de ce mode de pulvérisation** afin d'en déterminer les bénéfices. Les résultats ont été consolidés par l'ANSES dans une note. Sur **74 essais menés, toutes cultures confondues** (vignes, pommes, bananes), **seuls 7 essais ont été totalement valides**. Tous les autres - soit **67 essais** - ont fait l'objet de **faiblesses méthodologiques** pointées par l'agence sanitaire. Que ce soit sur l'efficacité de cette méthode d'application, sur la réduction de la dérive ou sur l'exposition des travailleurs et des riverains, l'ANSES conclut sur **la nécessité de disposer de plus de données**.

Dans ce contexte, **Généralions Futures s'oppose fermement à cette PPL "Drone", ainsi qu'à la PPL "Duplomb"**, qui visent à autoriser l'épandage de pesticides par drone.



GÉNÉRATIONS FUTURES EST MOBILISÉE : Table-ronde au Sénat, vérification des faits, interpellations des parlementaires via la plateforme "Secoue Ton Politique".

En novembre 2024, **Généralions Futures est intervenue au Sénat, dans le cadre d'une table-ronde autour** de la PPL "Duplomb". En présence de Pierre Cuypers, rapporteur de cette PPL, notre ONG a pu **rappeler son opposition ferme et ses critiques**.

Pour **contrer les discours alarmistes de certains agriculteurs** selon lesquels l'agriculture française serait privée de pesticides et qui demandent le retour de pesticides interdits, Généralions Futures a rappelé dans un rapport de "vérification des faits", que **la France est le premier pays de l'UE en termes de nombre de substances actives pesticides autorisées** (hors microorganismes et synergistes). Elle en compte **260**, contre **257** pour l'Italie et **251** pour l'Espagne. L'accès aux pesticides est loin d'être restreint, la France bénéficie toujours d'**un large arsenal chimique** !

Finalement, Généralions Futures a déployé **une action d'interpellation des parlementaires** via sa **plateforme "Secoue Ton Politique"** pour faire pression et contrer ces propositions de loi.



En savoir plus sur generations-futures.fr

DOSSIER

Métabolites de pesticides dans l'eau : Générations Futures dévoile la partie immergée de l'iceberg !



DIPA, THPAM, M650F04, TFA... Ces noms ne vous disent rien ? C'est normal : ce sont les noms de **métabolites de pesticides** qui ne font l'objet d'**aucune surveillance** par les autorités administratives dans l'eau potable. Pourtant, ils ont de très forts risques d'être **présents dans nos nappes** phréatiques à des **teneurs jusqu'à 100 fois plus élevées que la norme** pour l'eau de boisson.

La **pollution de l'eau potable par les métabolites de pesticides** est un réel **enjeu de santé publique**. Générations Futures est mobilisée sur ce dossier depuis plusieurs années. Pour vous, **nous avons enquêté pendant de longs mois** et vous dévoilons dans un **rapport inédit** publié en octobre 2024, **la partie immergée de l'iceberg que représente la problématique des métabolites de pesticides !**

Mais avant toute chose, nous vous proposons un rappel des faits sur la situation.

Métabolites de pesticides : de quoi parle-t-on ?

Les **substances pesticides** placées dans l'environnement **après épandage** peuvent se **dégrader** en **une ou plusieurs autres molécules** appelées **métabolites**. Il en existe des **centaines**. Certains métabolites, très **solubles** dans l'eau, sont entraînés par lessivage et **contaminent les eaux souterraines** et/ou les eaux de surface. Lorsque ces eaux brutes polluées sont utilisées pour la production de l'eau potable, **les métabolites peuvent se retrouver dans l'eau que nous buvons**. Certains métabolites très persistants dans les sols et l'eau, se retrouvent encore dans les eaux souterraines et dans l'eau potable des années après l'interdiction des substances pesticides dont ils sont issus.

Pour la plupart des métabolites, **très peu de données de toxicité sont disponibles**. Lorsqu'elles existent, ce sont majoritairement **des données de toxicité à court terme**. En outre, les **conséquences** d'une **exposition chronique aux métabolites** de pesticides présents dans l'eau potable sont largement **inconnues**.

Selon l'Agence sanitaire française (l'ANSES), les métabolites peuvent avoir des **propriétés toxicologiques comparables à leur substance active pesticide-mère**. L'agence classe actuellement ces sous-produits en 2 catégories : **les métabolites pertinents**, potentiellement **dangereux pour la santé** et **les métabolites non pertinents**, réputés **moins problématiques**.

En France, pour qu'une eau soit déclarée **conforme**, la **concentration en pesticides et en métabolites pertinents** ne doit pas dépasser **0.1 µg/L** pour **chaque substance** (directive européenne de 1980) et **0.5 µg/L** pour **l'ensemble des substances actives et métabolites pertinents**. La concentration en **pesticides et en métabolites non pertinents** ne doit, quant à elle, pas dépasser **0.9 µg/L** (instruction de la Direction Générale de la Santé de 2020). **Au-delà de ces seuils, l'eau est considérée comme non conforme** et des actions doivent être mises en place pour restaurer au plus vite la qualité de l'eau.

Génération Futures a, à plusieurs reprises, **critiqué la méthode** utilisée par l'ANSES pour **évaluer la pertinence des métabolites**.

Des données alarmantes sur la contamination de l'eau potable !

En septembre 2022, des journalistes de Complément d'enquête sur France 2 et des journalistes du journal Le Monde ont révélé que **20% des Français de métropole, soit 12 millions de personnes**, ont reçu au robinet, régulièrement ou épisodiquement, **une eau non conforme** aux critères de qualité **à cause de la présence de métabolites** de pesticides.

En France, **près de deux tiers** des volumes prélevés pour la production de l'eau potable sont issus de captages souterrains. En mai 2024, une grande étude du journal Le Monde a révélé que **les pesticides et leurs métabolites sont présents dans 97% des stations de contrôle des eaux souterraines** et dépassent les normes dans près de **20%** d'entre elles.

La présence de produits de dégradation de pesticides (les métabolites) dans les eaux brutes et potables est **un véritable défi auquel doivent faire face les autorités sanitaires**. Si les chiffres de l'ampleur de la contamination mentionnés ci-dessus sont déjà importants, ils sous-estiment peut-être la réalité. Explications :



GÉNÉRATIONS FUTURES ALERTE : LA CONTAMINATION DE L'EAU PAR LES MÉTABOLITES DE PESTICIDES EST SOUS-ESTIMÉE !

La partie émergée de l'iceberg : les métabolites actuellement suivis par les autorités françaises, dans le cadre du contrôle qualité des eaux brutes et potables.

À ce jour, **il n'existe pas de liste officielle des métabolites recherchés** dans le cadre du contrôle de qualité des eaux brutes et de l'eau potable publiée par les autorités nationales ou locales. La première étape du travail de Génération Futures a donc été **d'établir une liste des métabolites qui ont été recherchés au moins une fois dans les eaux** souterraines et/ou les eaux potables ces deux dernières années (2022 et 2023). C'est à notre connaissance **la première fois** qu'une liste aussi complète est réalisée.

Nous avons ainsi mis en évidence que **188 métabolites** issus de 94 pesticides ont été **recherchés au moins une fois en 2022 et en 2023**. Ce chiffre paraît important mais il est à noter que la majorité de ces métabolites est **issue de pesticides déjà interdits**.

Pour les quelque **300 pesticides autorisés** à ce jour en France, seuls **33 métabolites sont suivis** dans l'eau potable, ce qui est **très insuffisant** selon Génération Futures.

La partie immergée de l'iceberg : les métabolites qui ont un risque de contaminer les eaux brutes et potables mais qui ne sont pas suivis par les autorités dans le cadre du contrôle qualité de ces eaux.

La deuxième étape du travail de Générations Futures a été **d'établir une liste des métabolites les plus à risque de dépasser la norme pour l'eau potable et issus de pesticides jugés prioritaires, autorisés ou ayant été autorisés en France depuis 2011**. Ce travail a été possible car ces risques de dépassement sont **connus et disponibles dans les dossiers d'évaluation des pesticides** de l'ANSES.

Suite à ses recherches, notre ONG a identifié une liste réduite de **79 métabolites** issus de 38 pesticides, **qui risquent de contaminer les eaux souterraines à des concentrations supérieures à 0.1 µg/L** d'après l'ANSES. Sur ces 79 métabolites à risque identifiés :



23 ont été recherchés au moins une fois en 2022 et en 2023 dans les eaux souterraines, dans l'eau potable ou dans les deux.

56 n'ont fait l'objet d'aucun suivi dans les eaux souterraines ou l'eau potable. Parmi ces 56 métabolites, Générations Futures a identifié **12 métabolites particulièrement à risque** parmi lesquels figure **le DIPA**, métabolite persistant de l'herbicide tri-allate, dont certains usages conduisent à des concentrations dans les eaux souterraines de 42 µg/L, soit **420 fois au-dessus de la norme pour l'eau potable** d'après l'ANSES. Les herbicides à base de tri-allate ont été retirés du marché en France en 2023 à cause, entre autres, de ce risque de contamination des nappes phréatiques.



Notre ONG a également pointé **le TFA**, métabolite de nombreux pesticides fluorés tels que **l'herbicide Flufénacét**, présent dans la majorité de l'eau potable en Europe.

Le flufénacét : l'illustration de l'ampleur de la problématique des métabolites de pesticides !

Dans un **rapport** complémentaire de novembre 2024, Générations Futures dénonce un **scandale environnemental et sanitaire**. En France, l'herbicide flufenacet est massivement utilisé (gème herbicide le plus utilisé) alors qu'il génère, après épandage, le métabolite TFA, un "polluant éternel", et que ce métabolite n'est pas surveillé par les autorités dans leur contrôle qualité de l'eau potable (selon notre enquête présentée plus haut). Pour rappel, le TFA est un PFAS extrêmement persistant et responsable d'une pollution majeure de l'eau que nous buvons (selon un rapport de juillet 2024 de Générations Futures et PAN Europe). Notre ONG précise que depuis plus de 7 ans, l'agence sanitaire française (l'ANSES) **sait que le flufenacet génère ce métabolite "polluant éternel"**, qu'elle a connaissance du risque inacceptable de contamination des eaux, mais qu'elle **ne fait rien** !

En outre, Générations Futures révèle que, **depuis septembre 2024, le flufenacet est classé "perturbateur endocrinien" (PE)** par l'Agence européenne de sécurité des aliments (l'EFSA). Or, comme vu en p.6 de cette revue, selon l'ANSES, si un pesticide est classé PE, ses métabolites doivent être considérés comme "pertinents" et sa présence, ainsi que celle de ses métabolites, dans l'eau, ne doit pas dépasser 0,1 µg/L pour qu'elle soit déclarée potable. Le flufenacet étant **massivement épandu à ce jour**, cela laisse envisager **des taux records de non-conformité de l'eau** lorsque le TFA, son métabolite, sera intégré au contrôle sanitaire de l'eau potable.



Génération Futures interpelle le gouvernement et les autorités sur la menace que font peser les métabolites de pesticides sur la qualité de notre eau potable !

Le **travail d'ampleur de Génération Futures** sur les métabolites de pesticides a été **adressé au gouvernement** (aux ministères concernés). Notre ONG a également saisi **l'ANSES à ce sujet**. Nos travaux ont fait l'objet de plusieurs **questions au gouvernement** à l'Assemblée nationale. Ils ont également été largement relayés par des médias sérieux.

Génération Futures exige **une meilleure surveillance de la pollution de notre eau par les pesticides et leurs métabolites**. Il s'agit d'un enjeu de santé publique. En outre, notre ONG exige le retrait immédiat de substances telles que le flufenacet, cet **herbicide-PFAS-perturbateur endocrinien**, massivement épandu en France, qui se dégradent en quantité importante de métabolites !

Ce travail de Génération Futures confirme, s'il le fallait encore, **la menace que fait peser l'agriculture chimiquement intensive sur la qualité des eaux** souterraines et donc sur notre eau potable !

Pour aller plus loin sur les métabolites de pesticides : découvrez notre Foire Aux Questions (FAQ).

Pourquoi les métabolites sont problématiques ? Qui est responsable de leur surveillance dans les eaux ?

Faut-il continuer à boire de l'eau du robinet ?

Génération Futures répond à toutes vos questions dans sa FAQ "**Tout savoir sur les métabolites de pesticides**".



Nos rapports cités antérieurement, notre FAQ, sont disponibles **sur notre site internet**. Vous y retrouverez le détail de notre méthodologie, des résultats obtenus, de nos demandes portées auprès des décideurs ainsi qu'un maximum d'informations sur les métabolites de pesticides.



Vous avez apprécié notre travail ? Soutenez-nous pour nous permettre de continuer à enquêter !

L'une des principales missions de Génération Futures est d'**alerter**, via des analyses étayées, sur notre **exposition et celle de nos ressources** (eaux, air, sols, aliments, etc.) aux **pesticides et autres substances toxiques** !

Une enquête comme celle sur les métabolites de pesticides a nécessité une année d'analyses pour notre **toxicologue Pauline Cervan**.

Enquêter, publier des rapports, alerter les décideurs, les convaincre d'agir, engager des actions en justice, proposer des alternatives...c'est tout le travail de Génération Futures ! Vos soutiens nous permettent d'agir efficacement : generations-futures.fr/agir/faire-un-don/

20 ANS DE LA SPAP



2015 - 2025 : Célébrons ensemble la vingtaine de la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides !

La SPAP, c'est **20 années de mobilisation** dédiées au **partage de connaissances** autour de l'enjeu de **produire et de consommer en respectant l'environnement et la santé**.

Retour sur ces 20 dernières années !

2006

Première SPAP : **Génération Futures lance cet événement annuel** pour **mobiliser la population** sur le sujet des pesticides et de leurs alternatives

2011

Création de l'association **Phyto-victimes d'aide aux professionnels victimes des pesticides**, comme les agriculteurs ou les jardiniers.

2017

Initiative Citoyenne Européenne (ICE) **contre le glyphosate : plus d'1 million de signatures** récoltées.

2019

Mise en application de la Loi Labbé qui **interdit l'utilisation de pesticides aux particuliers, après les collectivités en 2017**. Génération Futures a participé à sa rédaction.

2025

La 20ème SPAP ! Mais aussi la reprise des discussions sur la loi d'orientation agricole au parlement français et de nombreuses discussions sur les pesticides au niveau européen.

Cet anniversaire nous invite à réfléchir à l'action ou l'inaction des décideurs politiques, les coûts que cela a engendrés sur notre avenir mais aussi **les victoires remportées** au fil des années ! Ensemble, faisons de ce temps fort **un moment politique** concret pour **porter nos demandes**. **Démultiplions nos actions** pour cette 20ème édition !

A vous de jouer, organisez un événement !

Les **outils** de la SPAP 2025 sont **disponibles** sur **le site de la SPAP**. Pour participer, vous devez **1 TÉLÉCHARGER** le **guide de l'organisateur** qui vous aidera de A à Z dans l'organisation de votre événement, **2 L'INSCRIRE** sur le site de la SPAP pour qu'il soit visible de toutes et tous et **3 COMMUNIQUER** dessus en amont pour qu'un maximum de personnes y prennent part !

De nombreux **temps forts** sont prévus tels que le **concours Graines d'artistes** qui vous invite à **penser les alternatives aux pesticides dans 20 ans** ! Nous comptons sur vous !



A très vite sur le site de la SPAP "semaine-sans-pesticides.fr"

NOS RELAIS LOCAUX

Généralions Futures, c'est aussi des bénévoles actifs partout sur le territoire, sans qui rien ne serait possible !



Une fin d'année 2024 placée sous le signe de campagnes d'analyses.

L'une des principales missions de Généralions Futures est **d'enquêter sur le terrain, d'analyser l'exposition de nos ressources aux substances chimiques**. Grâce à la mobilisation de nos bénévoles réunis en antennes locales, notre ONG **analyse l'air** près de parcelles agricoles traitées aux pesticides, **analyse des eaux de surface** aux alentours d'usines productrices de PFAS "polluants éternels" ou encore analyse de l'eau du robinet dans des zones particulièrement touchées par la production ou l'utilisation de ces substances dangereuses.

Notre objectif : **documenter, produire des rapports d'experts**, pour **alerter les décideurs** (et la population) sur l'exposition de nos ressources et **exiger une meilleure surveillance**, ainsi que **des actions concrètes** pour réduire l'exposition.

Cette fin d'année a été placée sous le signe **d'analyses d'eaux de surface partout en France**. Cette vaste campagne d'analyses - dont nous vous révélerons prochainement les résultats - **n'aurait pas été possible sans l'aide de nos précieux bénévoles**. Un immense **merci** à eux pour leur mobilisation du quotidien, qui nous est essentielle. **Retours en images** sur leurs actions !

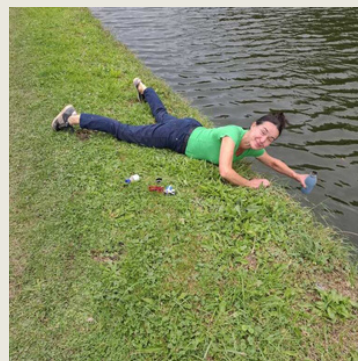
 Gérard en Haute-Garonne



 Pascal en Charente-Maritime




 Judith dans le Nord




 Benoit dans la Haute-Vienne



 Thierry dans le Jura



 Jean-Louis en Haute-Loire



Retrouvez nos relais locaux et découvrez leurs actions sur "generations-futures.fr/nos-relais-locaux".



60% des oiseaux des champs ont disparu en 40 ans, en grande partie à cause des pesticides de synthèse !*

*Source : Farmland practises are driving bird population decline across Europe.

**Vous ne pouvez vous y résoudre ?
Nous non plus !**



ANALYSER, ENQUÊTER

SOUTENEZ GÉNÉRATIONS FUTURES !

En cette fin d'année 2024, offrez à la biodiversité, au vivant, à vos proches un avenir sans pesticides de synthèse !

Un don à notre ONG = un cadeau qui a du sens



generations-futures.fr



PUBLIER DES RAPPORTS



PORTER NOS DEMANDES



INTERVENIR DANS LES MÉDIAS



AGIR SUR LE TERRAIN